

R.E.N.A.R.D.

<u>R</u>assemblement pour l'<u>E</u>tude de la <u>N</u>ature et l'<u>A</u>ménagement de <u>R</u>oissy-en-Brie et son <u>D</u>istrict Association loi 1901 créée le 24 novembre 1978, siège en Mairie 77680 Roissy-en-Brie Agréée de Jeunesse et d'Education Populaire sous le n° 77 JEP 03 302 R 88 Agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement

v. réf. :

n. réf.: D:\RENARD\Communes\Roissy-en-Brie\Ferme d'Ayau\Faune\Hirondelles\Demande autorisation\PreBilDepHirAyau-2010-12-11.doc

Roissy le 14 décembre 2010

Madame le Maire En Mairie 9 rue Pasteur

D.R.I.E.E. M. Régis CORBIN 79 Rue Benoît Malon

77680 ROISSY-EN-BRIE

94257 GENTILLY cedex

2: 01 64 43 13 00

2: 01 55 01 27 00

Conseil Régional d'Ile-de-France Monsieur Vincent HULIN 33 rue Barbet de Jouy

L.P.O. Ile-de-France M. Julien FOUSSARD 62 rue Bargue

75007 PARIS

75015 PARIS

?: 01 53 85 56 23

2: 01 53 58 58 38

Objet : bilan du déplacement de la première partie de la colonie d'hirondelles de cheminée (*Hirundo rustica*) de la ferme d'Ayau pour la réalisation de la médiathèque.

Madame le Maire, Messieurs,

Par arrêté n° 2009/DDEA/SEPR/619 du 5 novembre 2009, M. le Préfet de Seine-et-Marne vous a autorisé à détruire les nids de la colonie d'hirondelles de la ferme d'Ayau, pour les déplacer, « ... sous réserve de la vérification par des ornithologues confirmés que tous les nids sont vides et les hirondelles reparties en migration... ».

Nous avons été chargés, pour votre compte et avec la L.P.O.² de cette mission. Nous avons aussi réalisé les travaux de détachement des nids de leur support initial et leur remise en place sur les solives installées dans la première des deux pièces destinées à accueillir la colonie déplacée.

Cette mise en place s'est réalisée en bonne coordination avec vos services et ceux de l'entreprise Boyer, chargée des travaux.

Page - 1/2 -

14 12 2010 and Bilan du déplacement de la première partie des hirondelles de la ferme d'Ayau art

¹ En fait, les détacher de leur support pour pouvoir les remettre en place dans le nouvel espace prévu à cet effet pour la colonie dans le permis de construire.

² <u>Ligue</u> pour la <u>Protection</u> des <u>Oiseaux</u>

Nous avons de même suivi la réinstallation des hirondelles de retour de migration dans cette partie de leur nouvelle colonie ainsi déplacée et réinstallée. La demande que vous avez faite comportait l'engagement de produire un compte-rendu de l'opération accompagné de photos datées.

Nous avons le plaisir de vous dire que la réinstallation et la reproduction des hirondelles nous semblent s'être correctement réalisée, malgré une saison peu favorable, et qu'une proportion correcte des nids³ réinstallés a été occupée pour la reproduction de ces oiseaux protégés.

Nous avons, à l'automne et après les départs en migration des hirondelles, nettoyé et désinfecté les nids pour les débarrasser, autant que faire se peut, des insectes parasites.

Nous sommes en mesure de communiquer les éléments nécessaires à la rédaction de ce compte-rendu, avec des photos datées et un suivi précis de la reproduction des hirondelles dans le nouvel espace qui leur est réservé.

Nous vous proposons de prévoir une réunion avec les services de la D.R.I.E.E.⁴ pour réaliser un compte-rendu des opérations et de la réinstallation des hirondelles.

Au cours de cette réunion nous pourrions projeter un exposé montrant les travaux réalisés et les nidifications qui ont eu lieu.

Nous attendons vos propositions de dates et de salle, pour une organisation qui pourrait être faite rapidement par courriels échangés.

Nous souhaitons par ailleurs participer au choix des volets et fenêtres qui termineront l'aménagement du premier espace d'accueil dans le petit pavillon qui a accueilli la première partie de la colonie.



Restant à votre disposition pour tout renseignement nous vous prions de croire, **Madame le Maire**, en l'expression de nos sentiments dévoués.





Le Président, Philippe ROY

P.S.: notre site internet http://renard-nature-environnement.pagesperso-orange.fr/ comporte une description de cette colonie, de son déplacement et du bilan de la reproduction en 2010.

Page - 2/2 -

14 12 2010 A Bilan du déplacement de la première partie des hirondelles de la ferme d'Ayau

³ En effet tous les nids d'une colonie ne sont pas occupés tous les ans, à cause notamment des insectes parasites.

⁴ <u>Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie</u>